

## La voix chantée dans les Musiques Actuelles - Parcours intensif | VCMA\_PI

Une préparation de la certification professionnelle « la voix chantée dans les musiques actuelles ».

80 heures du 20/01/2025 au 07/02/2025



### FINALITÉS

Une préparation aux épreuves de la certification professionnelle « la voix chantée dans les musiques actuelles » enregistrée au répertoire spécifique de France Compétences (fiche n° RS6101) à destination des artistes-interprètes, comédiens, musiciens, danseurs et autres professionnels du spectacle pouvant participer à des prestations scéniques ou enregistrées ayant besoin d'acquérir des compétences en techniques vocales des musiques actuelles.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME

Un stage intensif de 80 heures durant 3 semaines qui permet d'acquérir ou développer les compétences et techniques utiles au chanteur, de préparation vocale, de musicalité et d'interprétation face à un public ou en situation d'enregistrement.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (être capable de)

Développer le potentiel de sa voix en appliquant des techniques vocales et corporelles ▪ Entretenir et élargir sa palette vocale régulièrement et en autonomie ▪ Mettre en œuvre une musicalité cohérente avec l'œuvre chantée ▪ Interagir vocalement dans un groupe ▪ "Évaluer et ajuster sa performance chantée, en continu" ▪ Développer sa présence scénique chantée afin de transmettre une émotion au public ▪ S'adapter aux contraintes techniques de l'enregistrement en studio

### CONTENU

**Potentiel de la voix** : Appliquer des techniques corporelle, développer l'efficacité de son geste respiratoire et vocal en dépassant les postures limitantes ainsi que les effets du stress, tout en veillant au respect de sa santé vocale afin de mieux affirmer sa singularité vocale.

**Préparation vocale** : Techniques de préparation physique et mentale - exercices d'exploration, de renforcement, de précision, d'assouplissement, d'improvisation permettant d'accéder à une plus grande amplitude et souplesse de l'appareil vocal, à une meilleure maîtrise des résonateurs, de l'intonation et de l'émission du son tout en adoptant une hygiène corporelle et vocale basée sur ses connaissances en anatomo-physiologie de la voix afin de sécuriser et pérenniser sa pratique vocale.

**Musicalité du chant** : Obtenir une musicalité cohérente avec l'œuvre chantée, notamment en terme de tonalité, d'intonation, de rythme et d'interprétation, en s'appuyant sur sa propre technique vocale, sur son analyse de l'œuvre, sur ses connaissances en théorie musicale, en culture musicale, et sur la collaboration musicale mise en œuvre avec un.e ou des instrumentiste(s).

**Chanter avec les autres** : Chanter dans un groupe en abordant des répertoires variés proposant différentes spécificités (langue, l'esthétique musicale, le contexte culturel ou le cadre artistique (jazz, chanson française et internationale, rock, comédie musicale, urbaine...), en s'adaptant aux conditions d'interprétation et aux autres artistes, dont certains peuvent présenter une situation de handicap, et affirmer sa propre singularité dans un collectif.

**Geste vocal continu** : Travail sur la maîtrise du geste vocal en continu, en s'appuyant sur sa technique vocale, ses connaissances musicales et sur tous les intervenants sur scène, en régie ou autre et sur les conditions acoustiques et techniques du lieu.

**Chanter sur scène** : Travail de l'interprétation vocale sur scène, s'approprier une chanson, s'adapter à l'espace, aisance scénique, émotion, sens, regard, rapport au public, gestion du stress, techniques de renforcement de la confiance, préparation scénique, mise en situation.

**Voix chantée en situation d'enregistrement** : Adaptation aux contraintes techniques de l'enregistrement en studio - singularité de son interprétation en enregistrement - relation avec l'ingénieur du son - Auto-évaluation de sa prestation enregistrée - préparation physique et mentale

## LES ENSEIGNANTS ARTISTES PEDAGOGUES

Ils sont plus d'une trentaine, réguliers ou occasionnels, « artistes en activité » ou professionnels du secteur de la musique, ils encadrent et décadrent les artistes qu'ils accompagnent avec attention et bienveillance. Chacun dans sa discipline a développé des méthodes pédagogiques éprouvées depuis plusieurs années, sans perdre de vue les courants artistiques du moment.

**Intervenant.e.s pressenti.e.s :** Anouk Manetti • Anne-Claire Marin • Maryline Guitton • Francis Médoc • Mélanie Dahan • Bertrand Louis • Julien Rosa • Luc Alenvers • Tristan Haspala • NESLES • Albane Aubry

## MODALITÉS, MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

**Formation en présentiel** • Formation intensive, synergie du groupe • Travail collectif, travail personnalisé • Approches corporelles • Respect de l'identité artistique et considération du rythme personnel et de l'expérience de chacun

## SUIVI DE L'EXÉCUTION, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

• Épreuves VCMA • Feuilles de présence et certificat de réalisation de l'action de formation. • Formulaire d'évaluation de la formation • Suivi personnalisé des stagiaires • Mise en situation portant sur l'interprétation d'une œuvre chantée avec un.e instrumentiste, suivie d'une soutenance orale. • Mise en situation d'une interprétation d'une œuvre chantée en public sur une scène de musiques actuelles amplifiées, suivie d'une soutenance orale. • Soutenance orale portant sur l'enregistrement d'une interprétation musicale de chant en studio.

ACP la Manufacture Chanson est propriétaire et organisme certificateur de la certification professionnelle VCMA « La voix chantée dans les musiques actuelles » enregistrée au répertoire spécifique de France Compétences le 29/09/2022 (fiche n° RS6101 – Code NSF : 133 : Musique, arts du spectacle – Formacode : 45083 : chant). La certification atteste 7 compétences professionnelles évaluées selon les modalités suivantes par un jury professionnel : • Mise en situation portant sur une préparation vocale avec soutenance orale. • Mise en situation portant sur l'interprétation d'une œuvre chantée avec un.e instrumentiste, suivie d'une soutenance orale. • Mise en situation d'une interprétation d'une œuvre chantée en public sur une scène de musiques actuelles amplifiées, suivie d'une soutenance orale. • Soutenance orale portant sur l'enregistrement d'une interprétation musicale de chant en studio.

## MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours équipées, Salle de concert, Studio d'enregistrement, Ressources documentaires, Accès internet

<b>• PUBLIC VISÉ</b> Chanteur.euse.s, Musicien.ne.s & Autres artistes-interprètes	<b>• PRÉ-REQUIS</b> Capacités à pratiquer une discipline artistique du spectacle vivant ou audio-visuel	<b>• CONDITIONS D'ACCÈS</b> Sur dossier (lettre de motivation, bio et photo)
<b>• DATES</b> du 20/01/2025 au 07/02/2025	<b>• HORAIRES</b> 80 heures sur 3 semaine(s) / 5 jours par semaine de 10 h à 18 h	<b>• EFFECTIF</b> 3 à 7 personnes
<b>• LIEU DE LA FORMATION</b> ACP la Manufacture Chanson - 124 avenue de la République 75011 Paris	<b>• COÛT DE LA FORMATION</b> 2660 € ttc (ou 2260 € ttc en accès individuel) comprenant 1 présentation aux épreuves de certification	

## FINANCEUR(S) EVENTUEL(S)

MON COMPTE FORMATION  
AFDAS



afdas  
DEMAIN BERA FORMATION

## La voix chantée dans les Musiques Actuelles - Parcours intensif | VCMA\_PI

Formulaire de Pré-inscription :  
<https://www.manufacturechanson.org/inscription-formation-professionnelle>



« 3 semaines qui font du bien! Ce coté intensif m'a permis de me confronter rapidement au travail à effectuer et de m'y attaquer dans le même temps ! De trouver une nouvelle liberté dans le chant, dans le travail et la découverte vocale, tout ça en toute bienveillance ! Merci » Clément (2021)

WWW.MANUFACTURECHANSON.ORG

« la SCOP Chanson » - SOCIETE COOPERATIVE ET PARTICIPATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE A CAPITAL VARIABLE  
reconnue par le Ministère de la Culture et de la Communication en tant qu'établissement d'enseignement artistique  
124 avenue de la république, 75011 PARIS - 01.43.58.19.94 - [acp@manufacturechanson.org](mailto:acp@manufacturechanson.org)  
Siret 328 582 598 00046 - APE 90.01 Z - Centre de formation n°11753547075 - agrément Jeunesse et Sports n° 75JEP06-29  
agrément « Entreprises Sociales et Solidaires » - Licences : 1-1062848, 2-1062849, 3-1062850